

## Retraites, salaires, pensions, services publics, emploi, justice sociale et environnementale :

### Mobilisations

- **Appel unitaire** CGT, FIDL, FSU, MNL, Solidaires, UNEF, UNL pour participer sous différentes formes aux actions du 20 au 27 septembre sur l'urgence sociale et l'urgence écologique.
- **Dans ce calendrier**, action interprofessionnelle Mardi 24 septembre (fédérations de la CGT, Solidaires) (manifestation à 14h place de la République).
- **Appel unitaire des 9 organisations de retraité.es à manifester Jeudi 8 octobre.**

### Édito

L'actualité de l'été a envoyé tous les signes de la crise sociale, politique, environnementale entretenue par une politique autoritaire, sourde aux besoins sociaux.

Parmi les mouvements en cours, celui des personnels des urgences apparaît comme le fer de lance de la défense de la qualité du service public hospitalier. En annonçant 750 millions sur 3 ans par redéploiement des dépenses, après une ponction de 2,6 Mds sur les hôpitaux en 2018 et 2019, Agnès Buzyn n'a rien apporté pour les revendications majeures concernant les salaires, les créations d'emplois et de lits. Et la mobilisation se poursuit.

Est-ce là « le virage social » annoncé pour l'acte II du quinquennat ? J-M Blanquer décide démagogiquement d'augmenter les enseignants de 300 € par an quand il avait rayé d'un trait de plume l'engagement du précédent gouvernement et campe sur sa réforme des lycées rejetée par la profession.

La réforme autoritairement décidée de l'assurance-chômage va réduire drastiquement les droits à allocation, aggravant ainsi la précarité.

E. Macron refuse de rétablir l'ISF et de supprimer la flat tax. La promesse d'une baisse d'impôts de 5 Mds pour 15 millions de contribuables, censée cibler « les classes moyennes » et les tranches de 14 % et 30 %, reste encore à préciser comme les conséquences sur l'équilibre budgétaire. Le rôle de redistribution des richesses par l'impôt sur le revenu, rendu plus progressif, reste à reconquérir. Par ailleurs, les personnels des Ehpad, et de l'aide à domicile attendent toujours.

Pour les retraité.es, E. Macron, qui a de nouveau refusé en juin de recevoir leurs organisations syndicales dans l'action, semble considérer que les quelques mesures prises sous la pression du mouvement social sont bien suffisantes.

Rappelons, entre autres, le remboursement pour la seule année 2019 de la hausse de 1,7 points (25%) de la CSG instaurée en 2018 et l'indexation sur les prix en 2020 uniquement pour les pensions inférieures à 2 000 €.

Tenter de diviser pour régner est très « vieux monde » ; et il est inacceptable que celui qui reste « le président des riches » désigne comme privilégié.es celles et ceux à qui les qualifications acquises et le droit à une retraite dans la continuité de leur salaire, fondé sur les cotisations versées, ont permis d'atteindre un niveau de pension égal ou sensiblement supérieur à 2 000 €.

Ajoutons à cela que les remboursements opérés, tardivement d'ailleurs, sont loin de compenser les pertes accumulées en 2018 et 2019 du fait du gel ou de la sous-indexation des pensions.

Combattre la volonté politique de réduire le pouvoir d'achat des retraité.es s'inscrit déjà dans la résistance à la machine de guerre lancée contre le niveau des pensions par le projet de contre réforme par points.

L'opposition à la destruction du système solidaire existant, qui doit être amélioré, est au centre de différentes actions en cette rentrée. La détermination des agents de la RATP à défendre leur régime de retraite s'est manifestée avec force. On peut espérer que les mobilisations contribuent à créer les convergences nécessaires entre organisations. Dans l'immédiat, on ne laisse pas le gouvernement faire diversion pour mener sa propagande.

Retraité.es, nous serons dans l'action sur nos revendications et aux côtés des actifs dont nous partageons les objectifs.

Martine Beaulu-Barlier

### Sommaire

- 1) Éditorial page 1
- 2) Paroles de retraités page 2
- 3) Main basse sur les biens publics page 3
- 4) La santé publique en état d'urgence page 4
- 5) Action 8 octobre pages 5 et 6

# Paroles de retraités

**Agrégé hors classe, j'ai pris ma retraite le 1<sup>er</sup> septembre 2015.**

En décembre 2017 ma CSG s'élevait à 171,83 € (CSG déductible sur la pension, sans compter celle sur la retraite additionnelle).

En janvier 2018, hausse Macron de 1,7 points. Elle est passée à 241,30 € soit 69,55 € de plus et donc une perte de revenu de 834,60 € pour l'année 2018.

Donc, si j'arrondis à 70 € par mois, sur les 20 derniers mois j'ai perdu 1400 €.

Justifiée cette ponction ? M. Macron voulait ainsi faire financer une hausse du pouvoir d'achat des salarié.es... à la place des employeurs ! Argument illégitime et mesure injuste ! Et le point d'indice des fonctionnaires, rémunérés par l'Etat, est toujours gelé.

Quant à la baisse de la taxe d'habitation, je l'attends encore. Soit elle sera compensée et c'est le contribuable qui payera sous une autre forme, soit elle ne le sera pas et cela se traduira par une dégradation du cadre de vie.

DT

**Après 5 mois d'attente patiente**, retraitée touchant moins de 2000 € mensuels, j'ai enfin reçu un virement le 13 juin 2019 devant correspondre au remboursement du prélèvement de l'augmentation de la CSG à compter seulement du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Surprise, déception : le compte n'y était pas. Aucune explication sur les modalités de calcul, aucune transparence, incompréhension totale.

En tout état de cause, ce n'est pas le remboursement de 2019 qui peut compenser la perte de mon pouvoir d'achat subie ces dernières années et bien avant même. Ce que je croyais être une avancée n'est pas à la hauteur de mes espérances. Une fois de plus, je me sens non considérée et je suis inquiète pour l'avenir de mon pouvoir d'achat.

Claire

**Rescapée de la classe ouvrière** des Mineurs du Nord, je dis merci à la République des années 70 pour la bourse étudiante, l'accès gratuit à l'Université, aux concours anonymes, à l'Espoir porteur, à la réalisation de soi, à la possibilité d'être et d'exister dans une société déjà imparfaite...

La fille des corons dit merci à genoux à la plus grande Cité Résidence universitaire Jean Zay d'Antony dont il ne reste que des gravats, anéantie par des élus locaux et nationaux qui ont livré des biens publics à la spéculation immobilière en brisant le destin de près de 3 000 jeunes par an.

Ex professeure Agrégée, ex doctorante, ayant rendu avec cœur à l'école publique républicaine ce qu'elle m'a donné, je sais désormais pour les étudiants la recherche des petits boulots pour étudier, se loger, se soigner quand ce n'est pas la course au monstrueux endettement à la mode américaine ou canadienne : banquiers, à vos marques !

Brigitte

**Ma mère, âgée de plus de 90 ans**, souhaite finir ses jours chez elle, dans la maison qu'elle occupe depuis les années 60. Quoi de plus naturel ?

Malaise d'abord face aux réactions de mes ami-e.s. *Mais tu es folle ! Tu vas t'empoisonner l'existence ! Mets-la dans une maison. Elle y sera bien Et puis,, tu as bien le droit d'en profiter un peu, de ce qui te reste à vivre !*

Me serais-je laissée piéger dans la matrice sacrificielle assignée traditionnellement aux femmes ?

Malaise aussi car, n'étant pas à proximité immédiate, je fais appel à une association d'aide à domicile qui assure un suivi quotidien . « *Des emplois d'avenir !* », qu'ILS disaient !

Mais je vois ainsi défiler chez ma mère des femmes fatiguées, exploitées, souvent d'origine martiniquaise ou guinéenne, à peine moins âgées que moi ; femmes dont on fait l'éloge - *Elles sont admirables de dévouement, d'humanité, n'est-ce pas ?* pour mieux occulter leur exploitation forcenée.

Ces femmes, courant de maison en maison , d'heure en heure, apportant un peu d'humanité à nos Anciens...et touchant des salaires de misère, mériteraient davantage de reconnaissance... Quelle image cela renvoie de notre société!

Laurence 65 ans retraitée de l'EN. Juvisy

# Main basse sur les biens publics

ADP n'est que le dernier exemple d'un long processus de privatisations où l'état brade à bon compte à des multinationales ce qui a été édifié grâce à l'argent public. Cette spoliation présage de choix qui bien loin de l'intérêt général, seront pilotés par la recherche du profit à tout prix.

En signant pour la tenue d'un référendum sur la privatisation d'Aéroport de Paris, nous pouvons contrarier cette mise à l'encan d'un bien public.

## ADP enjeu d'une privatisation

ADP c'est un chiffre d'affaires de 4,47 milliards d'euros, plus de 100 millions de passagers pour la seule Ile de France (plus que Roissy et Orly). C'est un groupe international (le numéro 1 mondial du secteur), des bénéficiaires de 610 millions d'euros. Le Groupe ADP constitue après EDF la deuxième participation de l'état dans les entreprises cotées au CAC 40 (9,7 milliards d'euros).

Tout cela a été construit avec l'argent des contribuables par la puissance publique. et constitue de l'aveu de tous un monopole naturel. Il s'agit aujourd'hui de transférer au privé (à prix d'ami ?) la rente qui découle de cet investissement et de lui donner, en fonction de ses objectifs de rentabilité, la maîtrise sur des questions essentielles, à l'abri de tout choix démocratique :

- **La spéculation immobilière** en perspective : alors que les espaces disponibles dans la région deviennent rares et chers, ADP est avec près de 7000 ha le premier propriétaire foncier d'Ile de France
- **Le devenir des aéroports**, aussi bien sur les tarifs que sur l'extension des aéroports : 40 millions de passagers supplémentaires prévus à Roissy
- **L'enjeu écologique** : une étude récente démontre que du fait notamment du bruit, la perte d'espérance de vie en bonne santé peut atteindre trois ans pour les riverains, sans parler des émissions de CO2.

Il est à craindre que pour Vinci, favori de la privatisation, tout cela pèse bien peu en face des dividendes attendus.

## Les autoroutes, une manne

En 2005, les groupes Vinci, Eiffage et Abertis se partagent le réseau français en rachetant les parts de l'Etat pour 15 milliards d'euros... et distribuent 27 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires depuis 2006... Pour la Cour des Comptes, le montant de la cession a été sous estimé de 10 Milliards.

Depuis, les péages augmentent régulièrement. A noter que les sociétés d'autoroutes justifient une partie de ces hausses par les travaux qu'elles se commandent... à elles mêmes à l'intérieur du même groupe de BTP.

En 2015, un nouvel accord, prolongeant les concessions, est conclu entre les sociétés d'autoroutes et les ministres de l'environnement (S.Royal ) et de l'économie (E.Macron). Cet accord, gardé secret pendant 4 ans, prévoit des hausses de tarifs régulières jusqu'en 2029 et contient une disposition où l'état s'engage à compenser toute future modification de la fiscalité.

## Référendum d'initiative partagée (RIP) ADP

Il faut recueillir 4.7 millions de signatures sur cette initiative, impulsée par plus de 250 parlementaires. Si nous y parvenons, le gouvernement sera obligé d'organiser un référendum sur le sujet et sera dans une situation impossible pour poursuivre le processus de privatisation (déjà bloqué pour le moment par le lancement de l'initiative).

Le recueil des signatures se fait uniquement sous forme numérique sur le site du ministère de l'intérieur :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>

Se munir de sa dernière carte d'électeur et de votre carte d'identité, et reporter les informations demandées telles qu'elles figurent sur la carte d'électeur.



## Les barrages dans le collimateur

Sur pression de la Commission Européenne, le gouvernement a accepté d'ouvrir 150 barrages à la concurrence.

Ces investissements ont été réalisés par le seul secteur public, et sont complètement amortis. Il s'agit de la source d'électricité la moins chère, la plus facilement disponible, et qui permet de réguler tout le système.

Le bénéfice net pour Edf est de 1,25 milliard d'euros. On comprend que les prédateurs soient à l'affût.

# La santé publique en état d'urgence

**D**epuis 6 mois, plus de la moitié des services d'urgence des hôpitaux est en grève. Les personnels revendiquent notamment des « *réouvertures de lits* », des « *recrutements à la hauteur des besoins* » et une « *augmentation de 300 euros net mensuels pour tous les hospitaliers* ».

**Enfin**, lundi 9 septembre Agnès Buzyn au nom du Gouvernement annonce des propositions :

- **Pas de recrutement** proposé pour améliorer les conditions de travail.
- **Pas de lits nouveaux** pour l'accueil des patients...
- **Aucune revalorisation** pour le personnel.

**La Ministre** annonce 750 millions d'euros en 3 ans prélevés sur des dépenses déjà prévues, et elle oublie de dire qu'elle en a pris beaucoup aux hôpitaux, les deux années précédentes...

**Elle propose** à l'été 2020 un « service d'accès aux soins ». Par téléphone 24h/24, on pourra obtenir un rendez vous rapide avec un médecin généraliste ou une téléconsultation, les médecins libéraux devant faire le tiers payant.

**Rappelons que le problème des urgences provient, pour une part, de la défaillance de la médecine de ville.**

- Les déserts médicaux s'aggravent.
- La gratuité des urgences contre le paiement à l'acte.
- L'obligation des gardes supprimée en 2002.

**En effet, le nombre de médecins généralistes** diminue (près de 7 000 départs de 2016 à 2018). Le gouvernement refuse de toucher à la liberté d'installation et l'augmentation du numerus clausus ne prendra pas effet avant dix ans !

**C'est ainsi que l'Île-de-France** est devenue le 1er désert médical français. 4,4 millions de franciliens ont du mal à voir un généraliste.

**La Ministre propose aussi** des parcours dédiés aux personnes âgées pour éviter le passage aux Urgences. Ne faudrait-il pas créer des filières de chirurgie spécialisées en gériatrie comme le propose Frédéric Pierru docteur sociologue chargé de recherche au CNRS ? Ce plan, qui essayait d'éteindre l'incendie, a été refusé.

**La mobilisation** se poursuit dans les services d'urgence.

**Il convient aussi d'attirer l'attention sur la tribune du 18 août de 26 médecins dans le JDD au sujet de la pénurie de médicaments.**

**Cette pénurie** dure depuis plusieurs années et s'aggrave. 44 ruptures en 2008, 537 en 2017, 868 en 2018, soit 20 fois plus en 10 ans. La faute à la « mondialisation » des « modes de production des

médicaments » d'après Nathalie Coutinet, économiste de la santé.

**Toutes les classes** de médicaments sont touchées : antibiotiques, corticoïdes, anticancéreux, médicaments du Parkinson, vaccins. Conséquence : « des décès en plus », dit le Pr. Grimaldi.

**Ce sont les médicaments** à « vieilles molécules » qui sont en rupture de stock parce que l'industrie pharmaceutique est de plus en plus financiarisée. Elle abandonne des produits non rentables et se concentre sur des produits nouveaux qui rapportent beaucoup plus.

**En 2017, 142 % des profits** ont été redistribués aux actionnaires ; elle a distribué plus d'argent qu'elle en a créé grâce au soutien public.

**La France a perdu son indépendance sanitaire. Peut-elle la retrouver ?**

Le Professeur Grimaldi s'oppose à la gestion de la pénurie en réaction aux premières propositions de la Ministre. Il faut exiger en urgence des stocks suffisants pour tout médicament vital. Si l'industrie pharmaceutique ne le fait pas, il faut la pénaliser de manière dissuasive.

**Il faut aussi relocaliser** la fabrication des principes actifs. Une entreprise publique ou à but non lucratif permettrait d'en finir avec la logique de cette industrie qui pense plus à ses profits qu'aux malades.

**Le SNES-FSU** soutient la tribune du 18 août ; il sera présent avec tous les grévistes du secteur des urgences à la manifestation du 28 septembre. Le Gouvernement doit entendre les revendications et les satisfaire.

Martine Canal





## Pour l'augmentation des pensions, tous en action le 8 octobre !

### « Le pouvoir d'achat des retraités en chute libre depuis 25 ans » !

C'est l'instance officielle Conseil d'Orientation des Retraites qui l'affirmait en 2017. Depuis, en 2017/2018, Emmanuel Macron a foncé tel un rouleau compresseur et a écrasé nos pensions par deux mesures complémentaires, le gel des pensions et l'augmentation de 25 % de la taxe CSG. Pendant le même temps, il supprimait l'ISF et la France devenait championne d'Europe de la distribution des dividendes !

**Emmanuel Macron a été stoppé par les fortes mobilisations des retraitées et retraités**, jusqu'à 200 000 dans la rue à l'appel de nos 9 organisations, et souvent la moitié des présences sur les ronds-points tenus par les gilets jaunes.

**Emmanuel Macron a cédé en trois fois sur une partie de nos revendications** : annulation de l'augmentation de la CSG en 2019 et fin du gel des pensions en 2020 ... mais seulement pour une partie des personnes en retraite, pas pour les célibataires ayant plus de 2 000 €, les personnes en couple à plus de 1 500 €, qui cumulent tous les coups et les coûts ...

Il promet le retour à une revalorisation des pensions pour tout le monde en 2021, ce qui n'empêchera pas la baisse du pouvoir d'achat des pensions contrairement à l'indexation des pensions sur les salaires que nous demandons.

**Nous connaissons bientôt l'évolution de nos pensions et l'ampleur des reculs du Président Emmanuel Macron :**

**tout sera le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2020 que le Parlement votera en fin d'année.**

Le Président Emmanuel Macron tiendra-t-il ses promesses ? On se souvient que le candidat Emmanuel Macron s'est fait élire par les retraité-e-s en affirmant « *Avec moi, le pouvoir d'achat des retraités sera préservé ...* ».

**Le 8 octobre, soyons des centaines de milliers dans la rue**, pour que le gouvernement décide enfin de maintenir notre pouvoir d'achat, de rattraper tout ce que nous avons perdu depuis 2013. C'est possible, nous avons déjà fait un peu céder le gouvernement, il nous faut continuer.

**Les retraité-e-s ont raison d'être inquiets :**

- Le déremboursement des médicaments coûte cher aux retraité-e-s qui en consomment plus que la moyenne. Le 0 % de certaines lunettes et certains appareils auditifs, c'est bien, mais il sera payé par l'augmentation des mutuelles, alors que nous ne bénéficions pas de la participation des employeurs, et que le prix de cette mesure risque de se répercuter les cotisations.
- Les moyens aux collectivités locales diminuent (fin de la taxe d'habitation) ce qui va accélérer la disparition des services publics de proximité dont nous avons tant besoin chaque jour, et aussi augmenter les taxes foncières et d'enlèvement des ordures ménagères.
- De plus en plus, internet devient obligatoire, y compris pour prendre rendez-vous chez un médecin. Les services publics doivent être entièrement dématérialisés en 2022, comment faire sans ordinateur (une personne sur cinq, souvent âgée) ?
- Une réforme des retraites arrive et nous concerne directement, le Haut Conseil à la réforme des retraites veut bloquer la part des pensions dans les richesses créées (13,8 % du PIB) alors que 150 000 personnes de plus touchent une pension chaque année. La même part à se partager entre plus

de monde, c'est moins de pension pour chacun !

Pire, le gouvernement veut réduire les dépenses de pension d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2025, jour de l'application de la réforme !

## **Nous avons ouvert la brèche, manifestons tous ensemble pour :**

- La suppression de la hausse de la CSG et la fin du gel des pensions pour toutes les retraites et pensions, avec rattrapage des pertes subies au 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- La revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'évolution des salaires.
- Un minimum de pension à hauteur du SMIC pour une carrière complète.
- Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion.
- L'embauche immédiate de 40 000 personnes comme le demande le personnel des EHPAD et des soins à domicile. La prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécurité sociale et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre d'un grand service public de l'aide à l'autonomie.

## **Manifestations le 8 octobre dans tous les départements**

